

## I - LA SITUATION DE L'APPAREIL PRODUCTIF

1 - L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION

Depuis 1968, l'ajustement de la production à une demande d'abord en très forte progression, puis en croissance beaucoup plus modérée (avec une baisse dans certains secteurs), a constitué une des caractéristiques de la conjoncture française. Au début de l'année 1970, il y avait, du moins dans la plupart des secteurs proches de la consommation (non compris la construction automobile), un certain excès de la production. Depuis celle-ci a nettement ralenti sa progression d'ensemble et l'ajustement semble se réaliser.

L'ampleur de ce ralentissement est difficile à mesurer. L'indice mensuel de la production industrielle semble montrer plus qu'un ralentissement, une légère régression depuis mars, suivie depuis septembre de l'amorce d'une reprise.

Indice mensuel de la production industrielle (Ensemble hormis le bâtiment)  
(Moyenne mobile sur 3 mois)

1 9 7 0											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre
157,8	159,5	160,2	159,7	158,6	158,1	158,5	159,9	159,9	160,3	161,3	

Mais on sait que cet indice ne couvre pas toutes les branches de l'industrie. En particulier, la majeure partie de la production de biens d'équipement n'est suivie que trimestriellement. L'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise de l'industrie, dont le champ inclut la totalité des biens d'équipement, donne de l'évolution de la production une image un peu plus favorable : en moyenne, celle-ci aurait continué à augmenter à un taux de l'ordre de 2 à 3 % par an. Cette estimation est confirmée par l'évolution de l'indice trimestriel de la production industrielle, qui montre que, sur un champ plus vaste que celui de l'indice mensuel, la croissance de la production s'est poursuivie à un rythme assez lent.

Indice trimestriel de la production industrielle  
Ensemble hormis le bâtiment

1 9 6 9				1 9 7 0		
I	II	III	IV	I	II	III
144,8	149,0	150,1	152,9	157,0	158,1	159,4

Les situations restent très différentes suivant les branches. Dans les industries d'équipement, un certain ralentissement de la croissance a été observé au milieu de l'année, mais celui-ci n'a pas été général. Il a surtout concerné le machinisme agricole et les biens qui devaient être livrés avant le 31 mars 1970 pour pouvoir bénéficier de la déduction fiscale de 10 % prévue par la loi du 9 octobre 1968. La croissance des autres biens d'équipement est restée très forte, les producteurs cherchant à livrer avant le 31 décembre les matériels encore susceptibles de bénéficier de la déduction fiscale.

Il y a là un contraste assez net avec les évolutions enregistrées dans les autres branches. Dans les industries liées à la consommation, qui ont été particulièrement sensibles aux à-coups de la demande, la production était souvent nettement excédentaire pour un marché intérieur déprimé et lorsque les industriels n'ont pu trouver à l'exportation les débouchés dont ils avaient besoin, ils ont dû réduire leur production. Au début de l'été, celle-ci avait diminué dans presque toutes les branches, l'automobile constituant la principale exception. Mais cette période d'ajustement semble terminée : l'excédent de stocks qui s'était formé au début de l'année se résorbe lentement, la production ne diminue plus et a même recommencé à augmenter. Si on peut encore s'interroger sur l'ampleur et la durée de cette reprise de la production, du moins son existence n'est elle plus contestable.

Le processus d'ajustement entre l'offre et la demande est moins avancé dans les industries intermédiaires. La demande reçue par ces industries n'avait encore enregistré aucun recul au début de l'été. Les stocks de demi-produits détenus par leurs clients restaient très bas, et de nombreux marchés étaient encore caractérisés par des pénuries. L'infléchissement de la conjoncture extérieure et le ralentissement global de la production ont facilité la disparition de ces pénuries, qui sont maintenant très atténuées, et la reconstitution des stocks, qui sont à présent sensiblement normaux aussi bien chez les producteurs que chez les utilisateurs. Seules les branches de la production et de la première transformation des métaux ont été conduites à réduire leur production du fait d'un repli de la demande.

## 2 - LA PERSISTANCE DE FORTES TENSIONS.

Les très fortes tensions qu'on observait il y a un an dans l'industrie se sont partiellement relâchées, mais le desserrement était resté très lent jusqu'en novembre. Le graphique ci-joint montre en effet que la proportion d'entreprises déclarant ne pouvoir augmenter leur production restait élevée - elle était en novembre de 32 % - et surtout qu'elle diminuait beaucoup plus lentement que cela n'avait été le cas à la fin de 1964 ou à la fin de 1966.

Il est vrai que la situation de la fin de 1969 était à cet égard tout à fait exceptionnelle. Jamais en effet depuis 1958 l'appareil productif français n'avait été soumis à de telles tensions : on a observé successivement un dégarnissement exceptionnel des stocks, après les événements de mai-juin 1968, puis des goulots de production remarquables par leur ampleur et leur durée. Faute de précédents bien connus - seules peut-être les tensions observées en 1957 peuvent se comparer à celles de la fin de 1969 - il est difficile de savoir dans quels délais peut s'effectuer le retour à la normale.

Des trois facteurs qui limitaient l'activité des industriels, deux ont perdu une part de leur importance. Les difficultés d'approvisionnement, sans être le facteur le plus important, étaient ressenties avant les vacances d'été par une forte proportion d'industriels : elles se sont très fortement atténuées depuis. Il reste des difficultés d'approvisionnement, et elles sont plus fortes qu'elles ne l'étaient il y a quelques années, mais elles ne subsistent plus guère que pour les produits où elles étaient fréquemment observées. De même, le manque de personnel est encore assez vivement ressenti, mais il concerne surtout les ouvriers qualifiés et particulièrement ceux du travail des métaux, et est presque autant de nature structurelle que conjoncturelle : l'insuffisance de la formation professionnelle entraîne en effet qu'à chaque période d'expansion, la production est freinée par le manque de personnel qualifié.

En définitive, il n'y a que l'ampleur des besoins d'équipement qui apparaisse vraiment surprenante. L'augmentation de la production, faible depuis la fin du printemps, n'a pu être qu'inférieure à celle des capacités installées, surtout si l'on pense que depuis la fin de 1968, les entreprises ont réalisé de très importants programmes d'investissement.

Il ne faut cependant pas exagérer l'influence des nouveaux investissements sur les capacités déjà disponibles. Tout d'abord, il existe un décalage assez important - en moyenne il est presque d'un an - entre le moment où une commande d'investissement est passée et le moment où elle est livrée. D'autre part il faut tenir compte du temps nécessaire à la mise en route du nouveau matériel. Si les commandes de 1969 ont donné lieu à livraison, il est encore trop tôt pour que celles de 1970 aient pu augmenter les capacités de production. Ensuite, une augmentation sensible de ces capacités ne peut être que le résultat d'un effort de longue durée : en moyenne, les investissements d'une année conduisent à mettre en place un matériel représentant 10 % environ du matériel précédemment installé, ces nouvelles installations devant à la fois remplacer le matériel usagé et augmenter les capacités. Si en 1969, les industriels ont augmenté leurs investissements de 25 % au lieu des 9 % habituels, cela veut dire que le matériel

installé a représenté 11,5 % du matériel en place au lieu de 10 % en année normale. L'augmentation exceptionnelle des capacités qui résulte de l'importance des investissements correspond donc à la différence entre ces 11,5 % et les 10 % habituels ; cette différence n'est pas considérable, d'autant moins qu'il n'est pas sur que les industriels aient orienté ces investissements vers l'élargissement de leurs capacités, et non vers un accroissement de leur productivité. L'installation d'un nouveau matériel fournissant le plus souvent l'un et l'autre, il est bien difficile de séparer les deux effets.

On peut cependant remarquer que les fortes augmentations de salaires accordés depuis mai 1968 pourraient fort bien expliquer que les investissements aient été, plus que par le passé, orientés vers un accroissement de la productivité. Une indication en ce sens est fournie par les résultats de l'enquête effectuée en mars dernier auprès des industriels sur leurs investissements. Ceux-ci ne prévoyaient en effet qu'une augmentation modérée de leurs capacités de production en 1970 (+ 7,5 %, alors que depuis 1960, ils indiquent 8,5 % par an en moyenne).

Il reste que, même si cette augmentation a été modérée, elle aurait dû entraîner un net relâchement des tensions et qu'il n'a pas été observé.

Ce paradoxe s'éclaire un peu si on examine plus en détail quels types d'entreprises se heurtent à des goulots. On constate tout d'abord que dans les industries d'équipement on ne constate guère de relâchement en novembre, ce qui n'est pas vraiment surprenant compte tenu de la poursuite de la croissance de ces industries. Il y a en revanche une détente dans les industries intermédiaires, détente qui correspond bien à l'évolution de la production.

Il y a enfin un léger resserrement des tensions dans les industries de consommation. C'est là le seul élément étonnant : les tensions étaient restées fortes jusqu'en juin, alors qu'après plusieurs mois de stagnation, voire de réduction de la production, on pouvait attendre un net relâchement ; elles se sont légèrement aggravées depuis, alors que la reprise de la production s'est faite à peine sentir.

Sans que ces explications soient entièrement satisfaisantes, on peut avancer deux éléments qui ont pu jouer :

- Tout d'abord, la reprise de la production dans les biens de consommation était peut-être plus avancée début novembre que ne le font croire les indications dont on dispose sur la production. Mais ceci n'explique pas que la détente n'ait pas été plus nette en juin.

- Ensuite, on peut se demander si le mouvement de concentration qu'on observe depuis quelques années n'a pas entraîné en contrepartie un certain manque de souplesse.

Lorsque des fabrications se font suivant un cycle très intégré, toutes les unités ont une capacité voisine, et c'est l'ensemble des installations qu'il faut agrandir lorsqu'elles arrivent à saturation. On n'a plus les possibilités de substitution qu'offrent des unités indépendantes, et il est plus long d'augmenter la capacité d'une chaîne entière que de trouver d'autres sources d'approvisionnement.

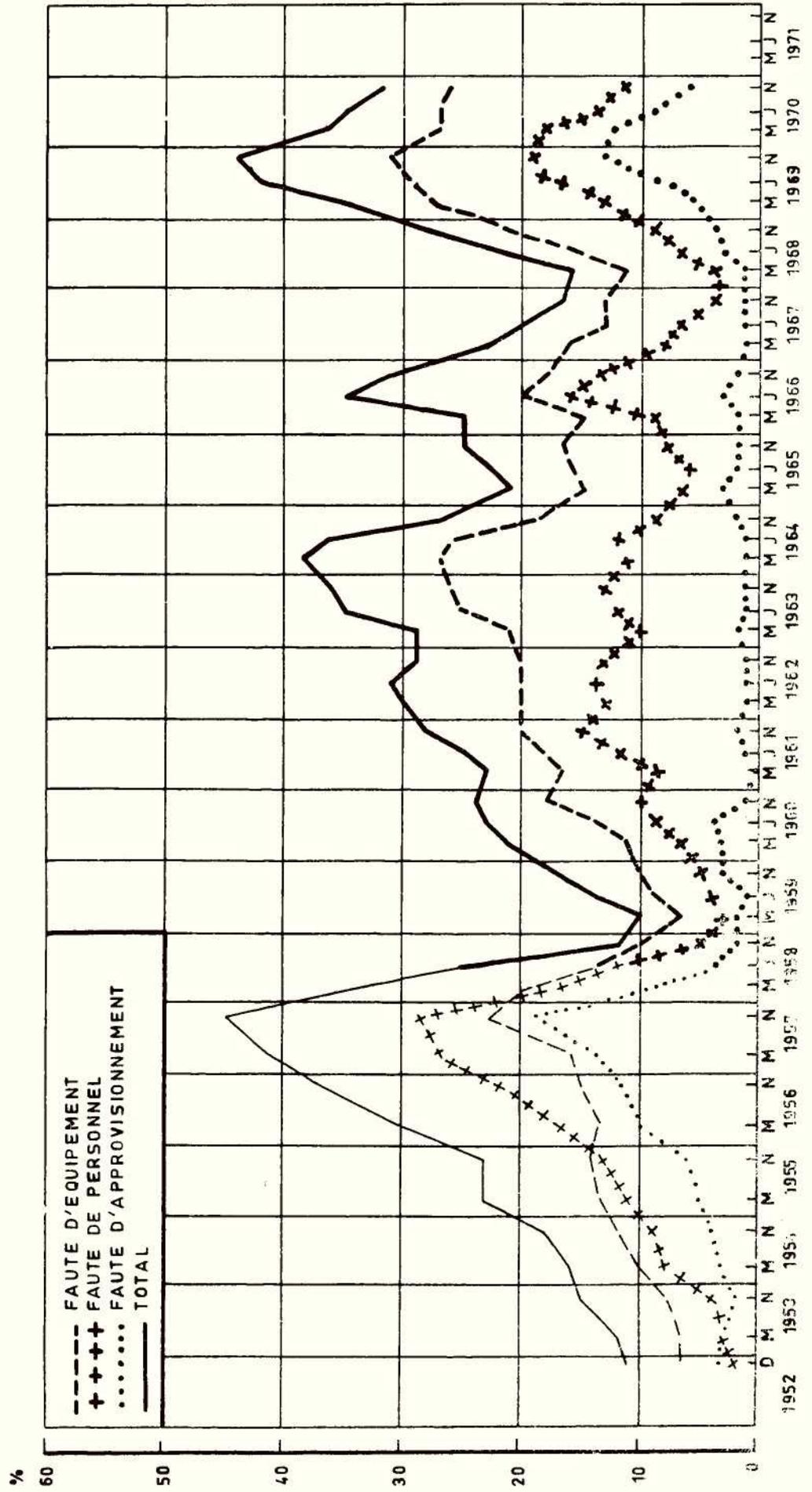
Si cette dernière explication était valable, elle ouvrirait des perspectives assez inquiétantes : cela signifierait en effet que dès lors qu'un certain degré de saturation des capacités a été atteint, une détente ne peut-être que très lente à se faire sentir, et que toute reprise, même d'ampleur limitée, s'accompagnera de la réapparition de ces tensions.

Enfin, il convient de signaler, parmi les tensions dont souffrent les entreprises, la persistance de difficultés de trésorerie. Certes, il y a déjà eu une nette détente depuis la levée de l'encadrement du crédit, survenue le 23 octobre 1970. Mais les effets conjugués de la reconstitution des stocks, les augmentations de salaires et des charges d'investissement avaient fortement pesé sur les trésoreries à un moment où l'encadrement du crédit limitait les ressources des entreprises. Fin septembre, leur situation était exceptionnellement difficile, et le retour à la normale, amorcé au cours du quatrième trimestre de 1970, devrait prendre encore plusieurs mois.



## ENTREPRISES NE POUVANT PAS PRODUIRE D'AVANTAGE

Les résultats de la période 1952 - 1958 ne sont donnés qu'à titre indicatif, les questions posées n'étant pas rigoureusement identiques à ce qu'elles sont actuellement.





3 - L'EMPLOI

La croissance des effectifs, qui avait été très rapide en 1969, s'était déjà nettement ralentie au cours du premier semestre de 1970. Au cours du troisième trimestre 1970, le dernier pour lequel l'évolution des effectifs soit actuellement connue, ce ralentissement s'est poursuivi. L'enquête du Ministère du Travail montre, après correction du biais habituel, une stabilité.

Comme au cours du premier semestre, cette évolution d'ensemble recouvre des disparités importantes suivant les branches. Dans les industries mécaniques et électriques, la croissance des effectifs s'est poursuivie à une allure à peine ralentie, tandis que dans le textile, l'habillement et le cuir, les effectifs se sont réduits rapidement.

Parallèlement, la durée du travail a continué à se réduire, mais plus lentement qu'au premier semestre. Ces réductions sont observées aussi bien dans des branches où les effectifs se sont accrus régulièrement que dans celles où ils ont baissé. Elles traduisent donc tantôt une volonté d'abaissement durable des horaires de travail, tantôt un moindre besoin de main-d'oeuvre, déjà traduit par l'évolution des effectifs.

Au total, l'activité de la main-d'oeuvre a été à peu près constante depuis le début de l'année, et la croissance de la production a été due aux gains de productivité. Cette croissance ayant d'ailleurs été faible, les gains de productivité, pour autant qu'on puisse les mesurer à court terme, ont eux mêmes été modestes. Cette constatation ne surprendra pas, puisqu'on sait (1) que les gains de productivité apparaissent surtout en période d'expansion.

Le ralentissement de la croissance des effectifs ne concernait pas seulement l'industrie. Ils ont plafonné en effet dans le bâtiment et les travaux publics, et ils n'ont connu qu'un accroissement modéré dans le commerce, les services et transports, alors qu'ils avaient là aussi très fortement augmenté en 1969. Or ce changement de tendance s'est produit à un moment où les arrivées sur le marché du travail ont été particulièrement nombreuses, et il en est résulté une certaine remontée du chômage.

(1) On pourra se reporter à l'article de J. F. PONSOT et C. SAUTTER "La croissance de la productivité s'est accélérée dès 1967" paru dans *Economie et Statistique*, n° 13.

Celle-ci est difficile à mesurer, car depuis un an, l'évolution du nombre des demandes d'emploi non satisfaites, généralement considéré comme un indicateur du chômage, est affectée par l'implantation de l'Agence Nationale pour l'emploi (1). Après correction de la dérive due à celle-ci, il semble que ces demandes se soient accrues de 35.000 environ entre fin septembre 1969 et fin septembre 1970. D'une situation qui au milieu de 1969 était caractérisée par une pénurie aiguë de main-d'oeuvre, on est donc arrivé assez vite à l'apparition d'un excédent qui s'accroît rapidement.

En l'absence d'études détaillées sur la dérive, il est difficile de savoir sur quels types de métiers la détente est la plus nette. Il semble cependant que ce soit pour les métiers industriels. Ceux-ci sont d'ailleurs inégalement concernés, puisque les ouvriers qualifiés du travail des métaux restent très recherchés. De ce fait, la détente n'a que très peu concerné la Région Parisienne. Dans les autres secteurs, en revanche, les besoins de personnels sont généralement faibles. En particulier, dans le textile, l'augmentation du nombre des demandes d'emploi non satisfaites s'est accompagnée d'un développement sensible du chômage partiel.

---

(1) L'implantation de l'Agence Nationale pour l'Emploi a permis d'atteindre de nouvelles catégories de population qui, même à la recherche d'un emploi, ne s'inscrivaient pas dans les bureaux de main-d'oeuvre. On pourra se reporter à l'article de Mademoiselle Claude DELCOURT, paru dans le numéro 19 d'Economie et Statistique "La signification récente des demandes d'emploi non satisfaites".

## II - L'EVOLUTION DES PRIX ET DES SALAIRES

## 1 - LES PRIX DES MATIERES PREMIERES

Sur les marchés internationaux les tendances observées au cours du printemps se sont prolongées jusqu'à la fin de l'année dernière.

La baisse de la plupart des matières premières industrielles, et plus particulièrement de la laine, du caoutchouc et, surtout, des métaux, s'est accentuée. C'est ainsi, par exemple, que le cuivre qui valait 730 £ la tonne métrique en mars 1970 était revenu à 451,9 £ en décembre, soit une chute de 40 % environ.

Les mouvements de hausse des produits alimentaires se sont en revanche poursuivis notamment pour les céréales et les oléagineux.

Compte tenu des perspectives conjoncturelles des deux côtés de l'Atlantique, ces tendances déjà décelées à la fin des deux premiers trimestres 1970 et qui se sont accentuées pendant la deuxième moitié de l'année devraient continuer à jouer dans les mois à venir.

On notera, également, la hausse - déjà recensée dans les prix c.a.f. à l'importation - des taux de frets tant pour les cargaisons sèches que pour le pétrole ; hausse qui, conjuguée avec une demande particulièrement forte, est un élément du renchérissement continu des produits énergétiques.

Selon leur structure propre, les indices dits mondiaux reflètent diversement ces évolutions.

Presque tous, cependant, présentent les caractéristiques suivantes :

- reculs plus ou moins réguliers et plus ou moins prononcés d'un mois à l'autre ;
- niveau, en fin d'année, inférieurs à ceux de la fin 1969 ;
- niveaux moyens de 1970 encore supérieurs (souvent assez faiblement d'ailleurs) à ceux de l'année précédente.

Ne font exception que les sous-indices concernant les produits alimentaires et l'énergie.

Variation en %

Indices	1970			1970/1969			
	O/S	N/O	D/N	janv. 70	1 <sup>o</sup> sem. 70	1970	D 70
				janv. 69	1 <sup>o</sup> sem. 69	1969	D 69
Moody's .....	- 4,3	- 3,0	- 0,8	+ 14,3	+ 10,9	+ 3,8	- 7,9
Reuter .....	- 0,6	- 0,2	- 1,2	+ 7,5	+ 7,2	+ 4,8	- 1,1
Financial Times .....	- 1,0	- 0,1	- 0,1	+ 6,0	+ 4,8	- 0,1	- 6,4
HWWA ensemble .....	- 0,6	+ 0,6	- 0,3	+ 10,9	+ 10,4	+ 5,6	- 0,6
Matières premières consommation.	- 1,7	+ 0,3	+ 0,3	- 0,5	+ 0,5	+ 0,2	- 1,6
Matières premières investissem.	- 3,7	- 0,8	- 0,9	+ 30,1	+ 21,6	+ 2,2	-19,5
Matières premières alimentation.	+ 0,8	+ 1,6	+ 0,8	+ 7,9	+ 8,2	+ 8,3	+ 8,4
Matières premières énergie .....	+ 1,7	...	...	+ 0,1	...	...	+15,7
World Commodity Survey ensemble.	- 0,4	0,0	- 0,7	+ 4,1	+ 3,2	+ 1,4	- 2,1
m.p. industrielles .....	- 1,2	- 0,1	- 0,7	+ 4,3	+ 2,7	0,0	- 4,4
alimentation .....	+ 1,3	- 0,2	- 0,9	+ 3,5	+ 3,9	+ 4,7	+ 4,5

Pour mieux tenir compte de la situation française, l'I.N.S.E.E. a construit un indice expérimental composé d'un certain nombre (34) de marchandises choisies en raison de leur importance dans les importations françaises et pondérées par la valeur (en 1968) des importations brutes correspondantes. Ces produits sont répartis en quatre groupes : métaux (non ferreux), textiles et caoutchouc, oléagineux (graines, huiles, tourteaux), denrées.

En raison de difficultés statistiques cet indice, comme c'est le cas des indices Moody's, Reuter et du Financial Times, ne comprend pas l'énergie ni, d'ailleurs, le bois et la pâte de bois.

En voici l'évolution (en 1970 et d'un mois à l'autre) qui reprend en les accentuant les tendances déjà signalées.

1970 - Indice I.N.S.E.E. - Variations d'un mois l'autre - en %

	Pondé- ration	J/D	F/J	M/F	A/M	M/A	J/M	J <sup>t</sup> /J	A/J <sup>t</sup>	S/A	O/S	N/O	D/N
Métaux .....	40,1	- 3,8	- 1,1	+ 2,4	- 1,5	- 6,3	- 6,1	- 3,9	- 3,8	- 1,5	- 5,9	- 3,2	- 3,3
Textiles .....	20,0	- 2,3	- 1,8	- 0,6	+ 0,9	- 0,4	- 1,3	+ 0,8	- 0,1	- 2,7	- 3,6	+ 0,9	- 3,3
Caoutchouc ....	3,3	+10,2	- 3,3	-13,8	+ 1,0	+ 1,5	- 0,4	-12,4	- 3,3	- 1,3	0	+ 8,4	- 1,0
Matières pre- mières indus- trielles .....	63,4	- 2,6	- 1,4	+ 0,6	- 0,6	- 4,0	- 4,3	- 2,9	- 2,6	- 1,9	- 4,9	- 1,3	- 3,2
Oléagineux ....	20,7	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,3	+ 1,6	+ 2,3	- 0,3	+ 2,2	+ 2,9	- 2,5	+ 1,6	+ 4,0	+ 1,8
Denrées .....	15,9	- 0,8	- 3,4	+ 1,6	+ 6,8	+ 1,1	- 3,1	+ 3,2	+ 4,5	+ 1,2	- 2,1	- 3,5	+ 2,1
Matières pre- mières alimen- taires .....	36,6	+ 0,2	- 0,9	+ 0,9	+ 3,8	+ 1,8	- 1,5	+ 2,6	+ 3,6	- 0,9	0	+ 0,7	+ 1,9
ENSEMBLE .....	100,0	- 1,6	- 1,3	+ 0,7	+ 1,0	- 1,9	- 3,3	- 0,9	- 0,3	- 1,5	- 3,1	- 0,6	- 1,3

L'évolution récente des cours des produits sur les marchés internationaux a affecté nos prix à l'importation. Les prix des produits à usage industriel ont fléchi d'environ 10 % depuis avril 1970. Les baisses les plus importantes ont concerné les métaux, particulièrement les non-ferreux et les demi-produits métalliques.

VALEURS MOYENNES A L'IMPORTATION

Indices de base 100 en 1966

Ensemble (y compris Zone Franc)

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Alimentation, boissons, tabacs	1969	99,4	104,1	111,1	116,0
	1970	115,9	115,7	119,9	120,9 <sup>e</sup>
Produits bruts et demi-produits industriels .....	1969	95,4	97,6	104,0	115,1
	1970	118,6	117,2	111,3	107,7 <sup>e</sup>
Energie, lubrifiants .....	1969	100,6	97,4	95,7	104,2
	1970	105,4	107,1	108,7	116,7 <sup>e</sup>

*e : valeurs estimées.*

Pour les produits alimentaires en revanche on observe une certaine hausse.

Pour l'énergie, la hausse, continue dans le courant de l'année, a été très vive en décembre.

## 2. LES PRIX DE GROS AGRICOLES

L'augmentation des prix de gros alimentaires qui s'était ralentie légèrement au cours du second semestre 1969 avait repris un rythme beaucoup plus rapide durant les cinq premiers mois de 1970 (de l'ordre de 15 % par an), le relèvement de certains prix d'intervention (viande bovine + 4,25 % ; beurre + 3,4 % en avril ...) lié aux conséquences de la dévaluation ne faisant souvent que consacrer l'évolution observée sur les marchés. A partir de juin 1970, au contraire, la tendance d'ensemble s'est renversée et les cours se sont normalisés ; le niveau atteint en décembre est ainsi proche de celui observé à la fin de 1969.

Cette baisse s'explique, d'une part, par la diminution des prix agricoles à la production résultant de l'abondance des récoltes de l'ensemble des produits végétaux et en particulier du vin, des raisons de table et de l'ensemble des légumes et, d'autre part, par la croissance cyclique de la production du porc et par l'abattage important de gros bovins et d'ovins. Après les fortes poussées constatées jusqu'en mai tant sur les fruits et légumes que sur les viandes, on a pu ainsi observer, tout au long du second semestre au niveau des prix de gros un infléchissement particulièrement net pour le vin, la pomme de terre et le porc frais. Seule l'augmentation des produits importés s'est poursuivie au même rythme qu'au premier semestre par suite de la hausse des cours mondiaux (corps gras, sucre).

### VARIATION DES INDICES DES PRIX DE GROS ALIMENTAIRES (base 100 en 1949) *cvs* ET DES PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION (base 100 en 1955) *cvs* - *MM3*

	Juin à décembre 1969	décembre 1969 à juin 1970	Juin à décembre 1970
Prix de gros alimentaires (ensemble)	4,6 %	3,8 %	- 2,9 %
Prix agricoles à la production (indice général) .....	4,0 %	3,2 %	- 3,1 %
dont : produits végétaux .....	9,7 %	2,4 %	- 5,8 %
et produits animaux .....	1,6 %	3,5 %	- 1,8 %

*cvs* : séries corrigées des variations saisonnières - *MM3* : mises en moyenne mobile sur 3 mois.

Deux facteurs entachent d'incertitude l'évolution des prochains mois : d'abord la conséquence des deux semaines de froid du début de l'année qui ont occasionné un enchérissement des fruits et légumes et paraissent avoir eu des effets sur certaines productions et ensuite l'incidence du rattrapage des prix communautaires achevé le 15 octobre dernier pour les bovins et le 15 janvier pour les produits laitiers. Abstraction faite de ces deux facteurs la tendance naturelle des marchés apparaît moins favorable qu'à l'été dernier. Il est peu probable que la baisse observée au second semestre 1970 se prolonge en 1971.

### 3. LES PRIX DE GROS INDUSTRIELS

La croissance des prix de gros industriels était encore vive au printemps dernier. La hausse des coûts, qu'il s'agisse des prix des matières premières ou des charges salariales, ou encore des taux d'intérêt, était elle-même rapide, et les industriels étaient enclins à la répercuter sur les prix à un moment où la demande était forte et où la concurrence étrangère était partiellement neutralisée, à la fois par les écarts de prix résultant des rajustements des parités monétaires et par la forte demande qui se manifestait chez nos partenaires commerciaux.

La hausse du coût salarial par unité produite s'est poursuivie, au moins jusqu'au troisième trimestre de 1970 : Si l'on rapproche en effet les augmentations de salaires, qui d'octobre 1969 à octobre 1970 ont été supérieures à 10 %, des augmentations de productivité, qui sur la même période ont été de l'ordre de 4 %, on voit que la charge salariale par unité produite s'est accrue pendant le même temps de 6 %. Cette valeur paraît particulièrement importante si l'on songe que du début de 1965 à la fin de 1969, l'effet conjugué des gains de productivité et de la suppression de la taxe sur les salaires avait limité cette hausse à 3 %. Si les résultats du dernier trimestre ne sont pas encore connus, il ne semble pas qu'ils puissent marquer une amélioration. Il y a là un facteur qui doit peser assez fortement sur les prix à la production.

Mais les autres facteurs de hausse se sont nettement atténués : les taux d'intérêt ont nettement fléchi, les prix des matières premières industrielles se sont sensiblement réduits, la demande étrangère a nettement ralenti sa progression, et en France même, la pression de la demande a continué de se relâcher dans la plupart des secteurs non orientés vers la consommation. Aussi le léger ralentissement constaté au deuxième trimestre de 1970 s'est-il nettement accentué, et les prix des produits industriels à la production ont-ils connu depuis juin une hausse beaucoup moins forte qu'au premier semestre.

#### HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS INDUSTRIELS (en taux annuels)

RESULTATS TIRES DE L'ENQUETE DE CONJONCTURE (après correction du biais)

	de mars 69 à juin 1969	de juin 69 à nov. 1969	de nov. 69 à mars 1970	de mars 70 à juin 1970	de juin 70 à nov. 1970	de nov. 70 à mars 1971 (prév.)
ENSEMBLE .....	4,0	6,0	8,1	6,0	2,6	4,2
dont :						
Industries produisant des						
- biens d'équipement .....	3,7	5,6	8,6	7,6	3,4	4,6
- biens intermédiaires .....	6,0	9,7	12,6	8,8	1,4	2,4
- biens de consommation .....	2,5	3,6	5,2	2,6	2,8	4,7

Les augmentations sont beaucoup plus homogènes que dans les deux années qui avaient précédé. Elles sont toutefois un peu moins fortes dans les biens intermédiaires que dans les deux autres secteurs. Il est vrai que c'est là que la demande s'est le plus modérée au milieu de 1970, et que c'est là encore que l'évolution des prix des produits importés a ses conséquences les plus sensibles, soit comme concurrents des produits nationaux, soit par la proportion qu'ils représentent dans les coûts de fabrication.

Les prix des biens de consommation, dont l'évolution est particulièrement importante parce qu'elle se retransmet rapidement sur les prix de détail, ont augmenté moins rapidement que les autres.

Mais il ne semble pas que cette tendance au ralentissement de la hausse des prix doive se prolonger au cours de l'hiver. Depuis la rentrée de septembre, les prévisions des industriels, qui s'orientaient progressivement vers un retour à la stabilité des prix, correspondent à la poursuite des hausses des prix. Les indications chiffrées recueillies en novembre montraient que celles-ci pourraient devenir plus fortes qu'au milieu de 1970. Les indications qualitatives qu'ils ont données depuis, lors des dernières enquêtes mensuelles, font même attendre une hausse sensible (1).

Le changement le plus net correspond aux industries de consommation, qui prévoient actuellement les augmentations les plus fortes. On ne peut manquer de rapprocher cette prévision de la persistance de limitations dues aux capacités de production au moment où commence à se dessiner une reprise de la production justement dans ce secteur.

Il n'est cependant pas absolument sûr que ces prévisions d'augmentation se réalisent entièrement. On constate en effet qu'elles concernent toutes les industries, même celles dont les débouchés ne paraissent pas des mieux assurés dans l'immédiat et où on attendrait plutôt la stabilisation des prix que de nouvelles hausses. Il n'en reste pas moins qu'un nouveau ralentissement de la hausse des prix est peu probable et qu'on ne peut s'attendre au mieux qu'au maintien d'un taux d'augmentation voisin de 3 ou 4 % par an, et sans doute plus élevé pour les biens de consommation que pour les autres.

Le ralentissement au milieu de l'année 1970 de l'augmentation des prix des produits industriels n'est pas propre à la France. On peut constater, en consultant le tableau ci-après, que les augmentations des prix de gros des produits manufacturés se sont ralentis chez nos principaux partenaires commerciaux, exception faite du Royaume-Uni.

---

(1) Ces prévisions, émises avant que ne s'engagent les discussions sur les prix des produits pétroliers, ne tiennent pas compte des répercussions d'une hausse éventuelle des prix de l'énergie. Très modestes sur le niveau général des prix industriels, ces répercussions pourraient affecter de manière non négligeable certains secteurs incorporant une part importante de produits pétroliers.

AUGMENTATION DES PRIX DE GROS DES PRODUITS MANUFACTURES  
en % par an

	Etats- Unis	Royaume- Uni	Alle- magne	Pays- Bas	Bel- gique	Italie	ENSEM- BLE
<u>1er trimestre 1969</u> <u>1er trimestre 1968</u>	2,9	2,4	0,4	- 3,7	1,4	0,6	0,6
<u>1er trimestre 1970</u> <u>1er trimestre 1969</u>	4,9	5,5	6,2	+ 4,4	6,4	8,8	6,4
<u>octobre 1970</u> <u>mars 1970</u>	1,3	7,9	3,1	0*	4,6	4,3	3,6*

\* Estimation : le dernier mois connu est celui de septembre.

Depuis le début de 1969, l'évolution des prix de ces produits est ainsi à peu près parallèle en France à ce qu'elle est à l'étranger.

4 - PRIX DE DETAIL

Le ralentissement de l'indice des prix de détail que l'on prévoyait l'été dernier s'est effectivement produit au second semestre 1970. Après la hausse particulièrement importante des premiers mois de l'année 1970 (3,2 % de décembre 1969 à juin 1970), le glissement observé de juin à décembre 1970 (+ 2,0 %) marque un changement de rythme. Le taux d'augmentation des prix n'en reste pas moins élevé.

Hausse des prix de détail

	Juin à décembre 1969	Décembre 1969 à juin 1970	Juin à décembre 1970
Aliments et boissons .....	+ 2,9 %	+ 4,1 %	+ 1,7 %
Produits manufacturés .....	+ 1,5 %	+ 1,8 %	+ 1,9 %
Services .....	+ 3,0 %	+ 4,0 %	+ 3,1 %
ENSEMBLE .....	+ 2,6 %	+ 3,2 %	+ 2,0 %

Ce ralentissement trouve son origine dans l'évolution devenue plus normale des prix des produits agricoles. L'abondance relative des récoltes de produits végétaux (fruits et légumes frais, pommes de terre, vin) ainsi que la situation favorable du cycle des productions animales (porc, veau et mouton) ont permis un net changement de tendance des prix à la production qui s'est répercuté au détail entraînant dans le cas des fruits et légumes une baisse sensible des prix. En sens contraire ont toutefois joué la hausse des produits laitiers et des oeufs ainsi que le relèvement du prix du pain en août. Par ailleurs l'augmentation des prix du restaurant et des produits divers d'épicerie (chocolat, sucre, thé, chicorée ..) s'est poursuivie au rythme rapide du premier semestre.

Il s'explique également par un fléchissement de la croissance du prix des services. La hausse relativement faible des soins médicaux au second semestre, après l'augmentation intervenue en mai, a en partie compensé la hausse rapide des loyers et charges et des services liés au logement.

Le rythme de croissance des prix des produits manufacturés, contrairement à ce qui était prévu, a tendu en revanche à s'accélérer au cours des derniers mois de l'année (1,0 % de septembre à décembre 1970). C'est dans l'habillement (vêtement et chaussures) que ce mouvement a été le plus net, mais il a été également perceptible dans l'ameublement et l'équipement ménager. Même compte tenu de la légère accélération que l'on constate habituellement lors de la rentrée d'automne, il apparaît donc que la reprise de la consommation des biens durables et semi-durables a, d'une façon générale, provoqué de nouvelles tensions sur les prix.

Un tel fléchissement de la hausse des prix de détail se constate également chez nos principaux partenaires commerciaux, mais il est moins marqué, et les prix à l'étranger ont, en moyenne (1), augmenté au 2ème semestre 1970 à un rythme équivalent à celui observé en France. Comme en France, le ralentissement est dû essentiellement à l'évolution des prix alimentaires. La croissance des prix des produits manufacturés et des services à même eu tendance à s'accélérer ; globalement leur augmentation au second semestre 1970 a été un peu plus forte qu'en France.

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION

		Juin Décembre 1969	Décembre 1969 Juin 1970	Juin Décembre 1970
U. S. A.	Ensemble .....	2,9 %	2,9 %	2,3 %
	n.c. alimentation.	2,7 %	3,1 %	3,4 %
G. B.	Ensemble .....	1,7 %	4,1 %	3,6 %
	n.c. alimentation.	2,2 %	4,1 %	4,9 %
RFA	Ensemble .....	1,2 %	2,6 %	1,4 %
	n.c. alimentation.	1,9 %	2,5 %	2,6 %
Pays-Bas	Ensemble .....	0,6 %	3,2 %	2,5 %
	n.c. alimentation.	0,5 %	3,0 %	3,8 %
Belgique	Ensemble .....	2,1 %	1,7 %	1,3 %
	n.c. alimentation.	2,7 %	2,6 %	2,4 % ★
Italie	Ensemble .....	2,2 %	2,7 %	2,9 %
	n.c. alimentation.	2,8 %	2,6 %	3,8 % ★
Ensemble	Ensemble .....	1,7 %	2,7 %	2,0 %
	n.c. alimentation.	2,2 %	2,8 %	3,1 % ★
France	Ensemble .....	2,6 %	3,2 %	2,0 %
	n.c. alimentation.	1,9 %	2,6 %	2,5 %

★ Estimation

En janvier l'application d'une partie des augmentations de tarifs publics prévues dans la Loi de Finances (P.T.T. : mandats et lettres rapides ; S.N.C.F. : voyageurs et marchandises ; redevance télévision), l'impact sur les prix des produits alimentaires de la vague de froid de la fin décembre et du début janvier, la hausse des produits laitiers entraînée par le rattrapage des prix communautaires sont autant de chefs de hausse exceptionnels qui ont davantage affecté l'indice que les réductions de taux de T.V.A. décidées sur certains produits alimentaires (biscottes, biscuits secs à partir du 1er janvier ; café, thé, chicoré à partir du 18 janvier). De ce fait on doit s'attendre à une progression de l'indice plus forte en janvier que lors des mois précédents.

(1) Il s'agit d'une moyenne pondérée par l'importance relative des exportations françaises dans ces 6 pays.

D'ici l'été nombre de facteurs de hausse subsisteront. La poursuite du mouvement de reprise de la consommation devrait contrarier, dans le climat actuel, la prolongation de la détente observée au milieu de 1970 sur les prix de gros des biens de consommation (1). Par ailleurs les perspectives en matière de prix agricoles à la production laissent prévoir pour le second trimestre de nouvelles tensions sur le boeuf, ainsi que sur les produits laitiers. En sens inverse les répercussions de la vague de froid apparaissent moins importantes qu'on ne pouvait le craindre.

Enfin, en ce qui concerne les prix des services ne relevant pas de la décision publique, dont l'évolution est généralement assez liée à celle des salaires, ils ne devraient pas augmenter à un rythme plus rapide que celui du premier semestre 1970 en dépit du relèvement du S.M.I.G. décidé en janvier et de la poursuite à un rythme rapide de la hausse des salaires : les mécanismes d'encadrement des prix des services ont en effet été intégralement maintenus.

Au total, compte tenu de l'orientation probable des prix de gros agricoles, des prix des produits industriels destinés à la consommation, et du climat extérieur inflationniste, le ralentissement du rythme de hausse ne saurait être très marqué. Il paraît raisonnable de s'attendre pour l'ensemble du premier semestre 1971 à un glissement du même ordre que pour le 2ème semestre 1970.

---

(1) Voir les prix de gros industriels.

5 - LES SALAIRES

L'augmentation des salaires s'était accélérée tout au long de 1969 pour dépasser légèrement un taux annuel de 10 %. Un certain ralentissement avait été prévu pour le second semestre de 1970, mais il ne s'est guère manifesté jusqu'ici. Au cours du troisième trimestre, l'augmentation moyenne du taux de salaire horaire a encore été de 2,3 %. Or le troisième trimestre, sans doute parce qu'il est le trimestre des vacances, n'enregistre généralement que peu d'augmentations, et ces 2,3 %, acquis à une période inhabituelle, correspondent au maintien d'un taux annuel supérieur à 10 %. Du 1er octobre 1969 au 1er octobre 1970, l'augmentation est en moyenne de 10,5 %. Elle devrait être du même ordre du 1er janvier 1970 au 1er janvier 1971, compte tenu de la hausse attendue au dernier trimestre.

Bien que la hausse des prix soit elle-même rapide, ces augmentations se traduisent par une progression du pouvoir d'achat qui dépasse nettement celle des dix dernières années. Au cours du troisième trimestre de 1970, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire s'est en effet accru de 1,35 %, ce qui porte à 4,7 % la progression d'octobre 1969 à octobre 1970. Ce taux est particulièrement élevé, puisque au cours des 10 années précédentes, années qui comprennent en particulier les accords de Grenelle et leurs effets sur le relèvement du pouvoir d'achat, l'augmentation moyenne de celui-ci avait été légèrement inférieure à 3,9 % par an. Une augmentation supérieure à 4,7 % en un an n'avait été enregistrée que deux fois : en 1961 et après les accords de Grenelle.

Cette évolution n'est d'ailleurs pas propre à la France. A l'étranger, salaires et pouvoir d'achat continuent à connaître une vive croissance, à des taux qui sont fréquemment supérieurs au taux français. On peut lire ci-dessous les augmentations de gains horaires enregistrées, de six mois en six mois, chez nos principaux partenaires. On voit qu'à l'exception des Etats-Unis, ces gains augmentent à des taux supérieurs à 10 % par an.

GAINS HORAIRES DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Augmentation en six mois(en %)

Source : O.C.D.E.

	Etats-Unis	Royaume-Uni ★★	Allemagne	Pays-Bas ★	Belgique	Italie ★	ENSEMBLE (1)
3ème trimestre 1969 1er trimestre 1969	3,4	2,9	4,6	4,5	3,8	7,0	4,7
1er trimestre 1970 3ème trimestre 1969	2,3	6,5	7,7	4,3	6,1	14,1	7,7 (6,1 sans l'Italie)
3ème trimestre 1970 1er trimestre 1970	3,5	7,0	5,6	5,5	5,2	5,7	5,4

★ taux horaire et non gains horaires. ★★ gains hebdomadaires moyens.

(1) Moyenne pondérée par nos exportations vers ces pays.

L'intérêt des comparaisons avec l'étranger reste cependant limité, car les phases d'inflexion ne coïncident pas forcément d'un pays à l'autre ; c'est ainsi que l'on peut remarquer que la période des fortes augmentations de salaires a commencé en France avec les augmentations de mai et juin 1968, donc plus tôt que chez nos voisins.

L'évolution des salaires à l'étranger explique en partie celle qu'on observe en France. On remarque en effet que la hausse des salaires a été un peu plus forte que la moyenne dans des zones frontalières, comme l'Alsace ou la Franche-Comté.

Mais en France comme ailleurs, la hausse des salaires s'explique surtout par des facteurs internes. La conjonction de fortes pénuries de main-d'oeuvre et de résultats d'exploitation satisfaisants dans les entreprises, particulièrement nette au début de l'année 1970, s'est en effet prolongée jusqu'à la fin de l'année. Sur ces deux points cependant, on note une certaine atténuation.

Le dépouillement de l'enquête "Trésorerie" effectuée mi-décembre montre en effet que, sans être aussi brillants qu'il y a un an, les résultats d'exploitation des entreprises industrielles sont généralement jugés relativement satisfaisants pour la seconde moitié de l'année, et que celles-ci ne prévoient pas de dégradation au cours du premier semestre 1971. On notera également que si dans l'ensemble, les entreprises ont une situation de trésorerie difficile, celle-ci se détend depuis la levée de l'encadrement du crédit.

Face à des entreprises relativement prospères, les salariés bénéficient encore d'une certaine rente de rareté, puisque, on l'a vu dans la première partie, certaines branches de l'industrie continuent à manquer de personnel. Certes ce besoin s'est atténué, mais il reste encore relativement important, et n'a pu que favoriser les augmentations de salaires. Pour une part d'ailleurs, celles qui ont été enregistrées au troisième trimestre résultent d'accords signés au début de 1970, au moment où les pénuries étaient les plus vives, et qui prévoyaient, outre une augmentation immédiate, une seconde étape à la rentrée, compensant l'effet de l'évolution du marché de l'emploi.

Les pénuries de main-d'oeuvre, qui se sont déjà sensiblement atténuées, devraient se résorber au cours des prochains mois. Le ralentissement de la croissance des salaires qu'on attendait pour le quatrième trimestre de 1970, devrait donc commencer à se manifester au premier semestre 1971. Compte tenu cependant de la permanence de résultats d'exploitation satisfaisants et d'une distribution du crédit plus large, il est peu probable que le ralentissement soit de grande ampleur et que la croissance des salaires soit inférieure à 8 % par an.

## III - LA DEMANDE FINALE

1 - LA REPRISE DE LA CONSOMMATION

Une des surprises, voire des énigmes, de la conjoncture du printemps 1970 avait été l'atonie de la consommation des ménages. Il paraissait un peu étonnant que la progression rapide des revenus salariaux et sociaux n'entraîne pas d'évolution plus soutenue de la consommation des ménages. L'analyse faite au cours de l'été par l'I.N.S.E.E. permettait d'apporter des éléments d'explication et conduisait à prévoir une reprise au second semestre de 1970 dont l'ampleur apparaissait conditionnée par la politique économique suivie.

De fait cette reprise, longtemps discutée, s'est produite et a pris une ampleur importante comme l'indique l'analyse ci-dessous.

a) Le troisième trimestre

L'indicateur synthétique calculé par l'I.N.S.E.E. à partir des séries mensuelles de consommation disponibles indique un redressement dès l'été. La progression du deuxième au troisième trimestre a été de 1,8 %, alors qu'elle avait été pratiquement nulle au cours des trois trimestres précédents.

En réalité le comportement des ménages reste encore dans l'ensemble hésitant et l'on comprend que la reprise qui cependant s'amorçait n'ait pas été immédiatement perçue. Elle était pourtant vive mais seulement pour les biens d'équipement : meubles, appareils ménagers, appareils de radio et de télévision, automobiles.

a) Les indicateurs du grand commerce concentré, qui sont les plus largement suivis et commentés par la presse, faisaient tous apparaître des résultats médiocres. Pour l'ensemble des magasins, et l'ensemble des biens, l'indice de volume baissait de 0,8 % du deuxième au troisième trimestre et ceci, malgré un mois d'août très satisfaisant. Dans les grands magasins du Centre de Paris, la stagnation en volume était totale.

b) Les indicateurs des commerces spécialisés donnaient quant à eux, des indications contradictoires, mais leur agrégation pour la confection des séries trimestrielles montrait cependant une reprise sensible de 1,5 à 2 %.

Dès juillet, les achats d'appareils ménagers et d'appareils de radio et télévision progressaient très vivement après neuf mois de crise : l'enquête de la Banque de France publiée le 15 septembre est fort nette à cet égard. En trois mois, (juillet, août et septembre) les très hauts niveaux observés lors des deux dernières flambées spéculatives (novembre 1968 et août-septembre 1969) étaient atteints.

Il faut attendre août pour qu'apparaisse le même retournement sur le marché de l'automobile. La progression a été très forte en août et septembre, et, après désaisonnalisation, les immatriculations sont passées de 303.175 à 340.500 du deuxième au troisième trimestre soit une progression de 12,3 %.

Quant au secteur du meuble, troisième poste important des biens d'équipement, la progression était continue depuis le début de l'année, mais le mois de juillet a été particulièrement élevé.

Cependant, mis à part les biens durables, les autres postes de la consommation restaient peu actifs les commerces de l'habillement, de la chaussure, de l'alimentation continuaient de connaître une basse conjoncture, les mois de juillet et de septembre étant spécialement mauvais. Pour l'ensemble du trimestre, l'habillement a présenté une baisse assez sévère (- 2,7 %) et pour l'alimentation, la progression a été faible (+ 1 %), venant après la légère décroissance des deux trimestres précédents. La consommation d'essence est restée stagnante pendant tout l'été.

#### b) Le quatrième trimestre

A partir de l'automne, la progression de la consommation est rapide et générale. Tous les indicateurs sont convergents sur ce point. Octobre est extrêmement fort (1), novembre se situe en retrait, décembre enregistre une reprise.

a) Dans le grand commerce concentré, pour les deux derniers mois connus, octobre et novembre, la reprise des achats est nette, encore que les niveaux d'activité (volume) soient très en deçà de ce qu'ils étaient l'an dernier à pareille époque (2). Cependant la progression depuis septembre est de 6,5 %.

Ce que nous savons aujourd'hui du mois de décembre sur ce secteur commercial confirme les indications des deux mois précédents.

b) Les achats de biens durables conservent, en octobre, novembre et décembre les niveaux élevés atteints à la fin du trimestre précédent. Les immatriculations de véhicules particuliers oscillent depuis août autour de 120.000 unités par mois (après correction des variations saisonnières).

c) Les dépenses pour l'habillement et le textile présentent un profil tout à fait insolite. L'indice (base 100 en 1962) passe de 113 en septembre à 137 en octobre pour redescendre à 124 en novembre, et 122 en décembre, niveaux qui restent élevés. L'irrégularité est aussi marquée pour les chaussures : octobre est très élevé, novembre est franchement mauvais, décembre marque une vive remontée.

d) Les achats de produits alimentaires sont également gagnés par la reprise, dès, septembre pour les magasins à succursales et le secteur coopératif, en octobre pour les indépendants. La consommation de viande se redresse également en octobre.

(1) *Le niveau d'activité particulièrement élevé du mois d'octobre a été immédiatement ressenti par le commerce, ainsi qu'en témoigne de manière remarquable l'enquête de conjoncture de novembre auprès des commerçants.*

(2) *Une activité en reprise peut n'être pas satisfaisante. Le niveau auquel on se situe peut en effet être médiocre en comparaison du résultats obtenu un an auparavant. Ce paradoxe explique la répugnance des milieux professionnels à admettre la réalité de la reprise en fin d'année.*

e) Les autres catégories de dépenses sont, ou bien en progrès, ou bien stables à un niveau plus élevé que l'an dernier (librairie, droguerie, quincaillerie). La consommation de carburant signale une nette remontée des trajets automobiles à partir d'octobre. Le niveau de décembre (après correction du mouvement saisonnier) est exceptionnellement élevé.

f) Les commerçants détaillants interrogés début janvier par l'I.N.S.E.E. indiquent une forte activité commerciale en novembre-décembre notamment dans les secteurs du textile, de la maroquinerie et de l'ameublement.

L'évaluation effectuée à partir de ces séries partielles fait ainsi apparaître une progression de l'ensemble de la consommation de l'ordre de 3 % du troisième au quatrième trimestre. La croissance est particulièrement forte pour les biens industriels (+ 7 %), où elle est assez également répartie selon les biens.

Au total, le redressement effectué en un semestre est particulièrement net (près de 5 % pour la consommation totale, 9 % pour la consommation de produits industriels). S'il ne revêt pas l'ampleur de 1968, il est néanmoins plus prononcé que celui observé lors des reprises de 1965 et 1967 qui avaient entraîné un redémarrage de l'expansion.

### c) Interprétation

Nombreux sont les facteurs qui conditionnent le comportement de consommation des ménages à court terme. Au premier chef interviennent les revenus dont on ne sait appréhender en cours d'année que la seule part constituée par les salaires ou correspondant à des transferts sociaux. Ils déterminent la tendance générale de la consommation mais ne suffisent pas à expliquer correctement les fluctuations conjoncturelles ; d'autres variables peuvent également être prises en compte : la pression fiscale, la distribution de crédit, le rythme de hausse des prix, certains facteurs accidentels, tels que l'apparition de produits nouveaux.

Contrairement à ce qui se passait au début de 1970, tous ces facteurs ont joué au second semestre d'une manière plus ou moins nette en faveur d'un développement de la consommation. La croissance des revenus salariaux et sociaux s'est légèrement accélérée au quatrième trimestre, sous l'effet notamment du 1 % supplémentaire accordé le 1er octobre aux fonctionnaires, tandis que se redressait la situation financière des indépendants (1) peu favorable jusque là. Surtout le jeu de la pression fiscale et du crédit à la consommation, restrictifs pendant la première partie de l'année, est devenu nettement stimulant par la suite. Par ailleurs, avait fini de faire sentir ses effets le contrecoup de la forte consommation de l'été provoquée essentiellement par les craintes engendrées par la dévaluation ; autrement dit les ménages abordaient la deuxième partie de l'année 1970 avec un niveau d'épargne au moins partiellement reconstitué. Enfin la hausse des prix, paradoxalement ressentie avec plus d'acuité au moment où elle se ralentissait, donnait un caractère un peu fiévreux à la reprise au dernier trimestre.

(1) Voir les résultats de l'enquête sur les intentions d'achats des ménages réalisée en octobre-novembre 1970, publiée dans "Informations Rapides".

En bref la forte consommation de la fin de l'année dernière paraît résulter du jeu normal de stimulants puissants (revenus, moindre pression fiscale, crédit plus largement distribué) et d'une moindre préférence pour l'épargne liée à une perception aiguë de la hausse des prix.

De cette nouvelle disposition des ménages une confirmation est donnée par les résultats de la dernière enquête sur les intentions d'achat des ménages. Interrogés en octobre-novembre dernier sur l'affectation qu'ils donneraient à des ressources en nette amélioration, les ménages ont en effet été nettement plus nombreux que lors des enquêtes précédentes à déclarer qu'ils préféreraient soit "vivre mieux tous les jours" soit "faire de grosses dépenses d'équipement du ménage".

On ne constate pourtant pas de ralentissement de la progression des disponibilités monétaires imputées aux ménages. Au deuxième trimestre s'était produite une nette reprise de la croissance des avoirs monétaires imputés aux ménages sans que le développement de l'épargne liquide et à court terme s'en trouve freiné. Le redressement de cette forme d'épargne était naturel dans la mesure où les ménages n'employaient qu'une faible part de l'accroissement de leurs revenus à augmenter leur consommation. Au cours de l'été et de l'automne, malgré la reprise de la consommation, la croissance des disponibilités monétaires s'est poursuivie au même rythme qu'au printemps. Ceci ne saurait étonner outre mesure car la très nette amélioration des trésoreries commerciales entraînée par la reprise de la consommation, qui ressort clairement des dernières enquêtes effectuées auprès des commerçants, a joué dans le sens d'un gonflement des liquidités. Par ailleurs les statistiques bancaires ont subi un brusque rajustement en hausse au moment de la levée de l'encadrement du crédit, ce rajustement correspondant à une présentation plus exacte de la même réalité.

On sait peu de choses de l'évolution des autres emplois de l'épargne des ménages. Notons toutefois que les émissions d'actions et d'obligations se sont maintenues à un niveau très élevé après un deuxième trimestre 1970 exceptionnel. Enfin une certaine reprise des achats de logements semble s'être produite, liée en partie à la fin de l'encadrement du crédit.

#### d) Prévision

Malgré le caractère un peu exceptionnel des forts achats du dernier trimestre 1970, la consommation devrait au cours du premier semestre de cette année progresser encore sensiblement bien qu'à un rythme moins fort qu'à la fin de 1970. Les raisons en sont nombreuses :

- la croissance de la masse des salaires versés par les entreprises continuera d'être rapide : la croissance de l'activité de la main-d'oeuvre ne peut que se maintenir, voire s'accélérer, du fait de la reprise de la production qui s'est déjà amorcée ; par ailleurs, la hausse des salaires et des prix, comme on l'a déjà signalé, devrait s'infléchir progressivement. De ce fait, la croissance du pouvoir d'achat des salaires versés par les entreprises resterait aussi soutenue qu'au second semestre 1970.

- Après la croissance particulièrement forte enregistrée au dernier trimestre la masse des salaires versés par les administrations continuera de progresser à un rythme moins élevé certes mais encore très soutenu.
- Les revenus des indépendants qui se sont redressés depuis le printemps de 1970 en liaison avec la reprise de la consommation, le desserrement du crédit et une moindre pression fiscale devraient être neutres ou favorables à la poursuite de la reprise.
- La pression fiscale due aux impôts directs continuera d'être relativement faible pendant le premier semestre de 1971.
- Le crédit à la consommation devrait également jouer un rôle neutre ou stimulant. Du fait de la baisse des emprunts contractés après l'été 1969, les remboursements seront faibles au cours du premier semestre 1971 tandis que les crédits nouveaux devraient se développer, étant donné les facilités plus grandes accordées aux emprunteurs.
- La crainte de la hausse des prix est vive et, l'inquiétude en matière d'emploi reste très limitée. Le climat demeure donc plutôt favorable à la consommation.
- L'épargne liquide et à court terme imputée aux ménages demeure élevée comme on l'a vu plus haut.

Si l'on essaie de chiffrer l'influence de chacun de ces facteurs on arrive à la conclusion que la consommation devrait augmenter de 2 à 3 %, du dernier trimestre 1970 au second trimestre 1971, la progression pouvant être légèrement plus lente en début d'année du fait du niveau un peu exceptionnel des achats à la fin de 1970.

L'important au demeurant est que cette évolution de la demande des ménages entraîne tout au long du semestre un fort courant de commandes aux industries productrices de biens de consommation. Or aucun doute ne saurait subsister à cet égard ; comme il fallait s'y attendre le vif développement des achats a entraîné un sensible dégonflement des stocks chez les commerçants, les amenant à un niveau faible en fin d'année. Tout naturellement les intentions de commandes exprimées au début de l'année par les professionnels, encouragés de surcroît par des perspectives de ventes toujours favorables et de prix en forte hausse, apparaissent ainsi particulièrement élevées.

2 - LES ECHANGES COMMERCIAUX AVEC L'EXTERIEURa - A partir du printemps 1970 l'effet stimulant des échanges extérieurs sur l'activité intérieure s'est sensiblement atténué.

Le redressement du solde du commerce extérieur qui s'était produit entre la dévaluation et le début de 1970 avait eu un effet stimulant sur l'activité économique française : "C'est ainsi que le redressement du solde du commerce extérieur, tel qu'on peut le constater du second trimestre 1969 au second trimestre 1970, a permis d'écouler environ 3 % de la production de biens intermédiaires, et un pourcentage à peine inférieur de la production de biens de consommation (industries alimentaires exclues)" (1).

Au cours de l'année 1970 ce solde, s'il s'est maintenu, n'a pas enregistré de nouveaux progrès : au 4ème trimestre 1970 le taux de couverture global de nos échanges était légèrement inférieur à celui du 1er trimestre.

Evolution trimestrielle du taux de couverture global  
(Etranger et zone franc)

Données corrigées des variations saisonnières

en %

1967		1968				1969				1970			
III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
91,5	93,9	96,8	86,8	92,9	86,5	89,5	84,4	83,7	88,9	97,1	93,2	91,2	93,1

La progression de la production intérieure, après avoir été plus rapide que celle de la demande intérieure, s'est alignée sur celle-ci. Par groupes de produits il apparaît en particulier que l'évolution, entre le printemps 1970 et la fin de l'année, du solde du commerce extérieur n'a plus eu d'incidence sur l'activité intérieure pour les biens de consommation et qu'elle a agi dans le sens d'une restriction de la production pour les biens intermédiaires. S'agissant des biens d'équipement, dont la balance est fort irrégulière et pour lesquels les délais entre production et livraison sont importants, il n'est guère possible de mettre en évidence l'effet du commerce extérieur sur l'activité intérieure depuis la dévaluation.

Cette analyse néglige les fluctuations, d'amplitude modérée, du taux de couverture au cours de l'année 1970 ; par ailleurs elle est faite d'un point de vue comptable. Si l'on considère les seules exportations, on constate que leur progression s'est nettement infléchie à partir du printemps 1970 (en volume et pour l'ensemble de nos marchés, rythme annuel peu supérieur à 10 % contre quelque 25 % dans la période suivant la dévaluation). Ainsi l'effet stimulant des échanges extérieurs sur l'activité intérieure, qu'on l'apprécie d'après l'évolution de la balance commerciale ou d'après celle des exportations, s'est sensiblement atténué à partir du printemps 1970.

(1) "Situation et perspectives de l'économie française - fin août 1970" - Annexe 3. Appréciation des effets directs sur l'activité intérieure du redressement du solde extérieur et de l'importante formation de stocks depuis la dévaluation".

b - Les tendances récentes du commerce extérieur français

(i) L'évolution du taux de couverture de nos échanges hors zone franc

Depuis la dévaluation le taux de couverture, rapport du montant des exportations à celui des importations, a connu une évolution irrégulière retracée ci-dessous pour la notion la plus courante, celle des échanges avec l'étranger (hors zone franc).

Taux de couverture hors zone franc  
(moyennes mobiles sur 3 mois  
des données corrigées des variations saisonnières)

1 9 6 9					1 9 7 0										
A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N
81,4	82,8	84,2	88,0	91,5	92,8	95,1	93,1	93,7	90,6	89,5	87,1	87,4	90,2	91,8	91,8

Le taux de couverture qui s'était rapidement redressé de l'été 1969 au début de 1970 s'est ensuite dégradé jusqu'à l'été 1970 puis s'est amélioré au cours des derniers mois.

Le facteur déterminant dans cette évolution semble avoir été les importations : celles-ci s'étaient réduites de 15 % en volume entre le trimestre précédant la dévaluation et le trimestre centré sur décembre 1969 (en valeur elles étaient restées sensiblement stables). De la fin de 1969 au milieu de 1970 elles ont crû à un taux annuel de l'ordre de 25 % (1). Depuis l'été elles plafonnent.

Après une croissance très vive (en valeur mais aussi en volume) qui a pris fin au printemps 1970, les exportations se développent à un rythme plus modéré, qui semble être voisin de 15 % par an (exportations vers l'étranger).

Aussi, à partir du printemps 1970, la poursuite de la vive reprise des importations s'est-elle traduite par une dégradation du taux de couverture ; le plafonnement depuis l'été explique l'amélioration du taux de couverture au cours de la dernière partie de l'année.

Il reste cependant que la faiblesse du taux de couverture au cours de l'été (et plus précisément pour les mois de juillet et août : pour la moyenne de ces deux mois, il se situe à 85 %) relève pour partie de facteurs exceptionnels :

- les exportations de produits agricoles (1) en baisse modérée depuis la fin de l'hiver ont été anormalement faibles en juillet et août : pour l'ensemble des deux mois la perte, qui a concerné essentiellement nos livraisons à nos partenaires de la C.E.E., est de l'ordre de 300 millions de francs. Elle semble très largement imputable aux céréales. Elle contribue à expliquer une certaine faiblesse des exportations globales vers la C.E.E. en juillet-août.

(1) Sauf mention expresse les taux de variations indiqués dans cette partie portent sur les données en valeur ; depuis le début de 1970, au reste, les évolutions en volume et en valeur diffèrent peu en général.

(2) Non compris les produits des industries agricoles et alimentaires.

- déjà au printemps par suite de grèves, mais surtout en été à cause d'incidents techniques, les importations françaises de produits sidérurgiques ont été anormalement élevées. L'incidence sur le 3ème trimestre pourrait être de l'ordre de 400 millions de francs. Ce phénomène a contribué à la poursuite de la hausse très vive des importations jusqu'à l'été 1970, son interruption a ensuite favorisé leur stabilisation.

Il est certes toujours arbitraire de retenir l'incidence de certains aléas, alors que d'autres, non décelés, ont pu jouer en sens inverse. Il semble néanmoins que la faiblesse du taux de couverture au cours de l'été a été pour partie artificielle ; les deux remarques précédentes conduiraient à évaluer à quelque 3 % du montant des échanges l'incidence des facteurs exceptionnels et donc à retenir pour le 3ème trimestre un taux de couverture "vrai" voisin de 90 %.

Le fléchissement à partir du printemps, l'amélioration à l'automne paraissent significatifs.

#### (ii) Analyse par grands groupes de produits (Etranger)

##### Exportations

Au cours de la période récente le phénomène le plus remarquable est le développement des exportations de biens d'équipement : après un plafonnement fin 1969 - début 1970, dû à une baisse des exportations hors C.E.E., elles ont crû à un taux annuel de l'ordre de 45 %, qui ne marque aucun fléchissement au cours des derniers mois (leur niveau mensuel s'est accru de près de 500 millions entre les premier et quatrième trimestres 1970). Elles ont ainsi contribué pour plus de la moitié à l'accroissement global des exportations entre ces deux périodes, et sur une période plus récente (entre les deuxième et quatrième trimestres) pour les trois-quarts au moins. Les exportations de biens de consommation après un plafonnement à un niveau très élevé (supérieur de près de 50 % en valeur au niveau observé avant la dévaluation) ont repris leur croissance au cours des derniers mois, mais celles de demi-produits qui augmentaient depuis le début de l'année à un taux très modéré (de l'ordre de 7 %) sont maintenant en repli. On peut noter que depuis la dévaluation les exportations de toutes les catégories de produits ont crû de 40 à 50 % en valeur exception faite des produits agricoles (1) pour lesquels le niveau actuel est inférieur à celui connu avant la dévaluation.

##### Importations

Après un sensible accroissement au printemps et jusqu'au début de l'été on note un repli des importations d'alimentation et de matières premières et demi-produits (l'évolution en 1970 de cette catégorie a été fortement influencée par les produits sidérurgiques : cf supra ; le repli observé pour les demi-produits est dû surtout à une baisse des prix à l'importation). Depuis le printemps les importations de biens d'équipement semblent

---

(1) *Produits agricoles non compris produits des industries agricoles et alimentaires.*

s'accroître modérément (à un taux annuel de l'ordre de 10 ou 15 %) après un bond en début d'année. Pour les biens de consommation la reprise qui s'est opérée à l'automne 1970 paraît encore très modérée. Quant aux importations de produits énergétiques elles ont été, tant en valeur qu'en volume, très élevées en fin d'année. L'accroissement en valeur des importations entre la période précédant la dévaluation et la fin de 1970 est très variable selon les catégories de produits : nul pour les produits manufacturés de consommation, il est de près de 35 % pour les biens d'équipement.

### (iii) Analyse par pays des exportations vers l'étranger

#### Evolution des exportations

Le développement des exportations vers la C.E.E. a été rapide jusqu'au début de l'été ; ensuite il s'est ralenti, tout en restant soutenu - 15 % environ -. Pour les exportations hors C.E.E. dont la croissance a cessé au cours du premier trimestre on note un raffermissement au cours des derniers mois.

#### Exportations vers la C.E.E.

Jusqu'au début de l'été la croissance des exportations françaises a été très vive vers la Belgique (taux annuel de l'ordre de 35 %) et surtout l'Italie (taux annuel de l'ordre de 50 %). Au cours des derniers mois le développement a été moins rapide vers ces pays (pour la Belgique un fléchissement s'est même produit en fin d'année). Vers les Pays-Bas l'évolution a été marquée par un bond au début de l'été : la moyenne des quatre mois, août à novembre, se situe à 15 % au-dessus des quatre premiers mois de l'année. Vers l'Allemagne, si les résultats observés en juillet-août pouvaient donner l'impression d'une stagnation ou même d'un repli, ceux des derniers mois montrent une poursuite du développement de nos exportations (si le développement avait été régulier depuis le début de 1970 jusqu'à l'automne il se serait opéré à un taux annuel de 15 %).

#### Exportations vers l'Etranger hors C.E.E.

Au cours des derniers mois un net raffermissement des ventes françaises, après un recul, a été enregistré vers les U.S.A. et l'ensemble de l'A.E.L.E. (l'A.E.L.E. représente environ 15 % des exportations françaises vers l'Etranger). Vers l'Espagne à une vive croissance jusqu'à l'été a succédé un net repli. Vers les pays de l'Est les ventes françaises qui stagnaient depuis le printemps après un considérable accroissement ont repris en fin d'année.

#### Parts de marché

La part occupée par les importations en provenance de France dans l'ensemble des importations de nos principaux clients ne s'est pas accrue, en moyenne, de manière sensible à la suite de la dévaluation : un examen

portant sur l'ensemble des 7 principaux marchés (1) de la France ne fait apparaître aucun écart véritablement significatif par rapport à l'évolution à moyen terme ; si une amélioration de la position française sur les marchés étrangers semble se dessiner au deuxième semestre 1970, les indications en ce sens sont encore très fragiles.

La performance semble médiocre en particulier sur le marché allemand. En revanche elle était remarquable (au 3ème trimestre) vers l'Italie.

(iv) Les échanges avec la zone franc

Les échanges avec la zone franc qui s'étaient fortement développés à la fin de 1969 et au premier semestre 1970 marquent une nette tendance au repli.

Les exportations vers la zone franc qui oscillaient autour de 650 millions de 1962 à 1967 et étaient de l'ordre de 750 millions au cours de l'année précédant la dévaluation ont dépassé 1.000 millions au 3ème trimestre 1970 et semblent se stabiliser à un niveau de 950 millions. Leur considérable développement, puis leur repli, ne sont pas imputables à une catégorie particulière de produits.

Les importations en provenance de la zone franc avaient atteint 840 millions à la fin du printemps ; elles sont revenues à un niveau de 750 millions (contre une moyenne de l'ordre de 650 millions de 1962 à 1968). Ce fléchissement est imputable aux importations de produits agricoles sur lesquelles a notamment pesé l'évolution des achats de vin d'Algérie ; ces derniers, particulièrement importants de janvier à août 1970 ont décréû rapidement et même disparu, ou presque, à la suite de la décision du gouvernement de ne plus les autoriser.

Le taux de couverture des échanges avec la zone franc est resté très élevé tout au long de l'année 1970. Pour le quatrième trimestre il s'établissait à 119 % (un taux de couverture C.A.F. - F.O.B. de 88 % assure l'équilibre des échanges avec la Zone Franc).

c - Evolution passée et prévue de la demande sur nos marchés à l'exportation

(i) Au moins jusqu'à l'été dernier une évolution très favorable

Pour caractériser de manière synthétique les tendances passées de la demande sur nos marchés à l'exportation on peut utiliser deux indicateurs :

- le premier résume l'évolution des importations de nos principaux partenaires commerciaux ;
- le second qui permet de prendre en compte les marchés moins importants(2) est le montant des exportations effectuées par les pays de la C.E.E. hors de la C.E.E. (celles de la France n'en représentant que le cinquième influent peu sur les résultats).

(1) *Pays de la C.E.E. : Allemagne, U.E.B.L., Italie, Pays-Bas, Etats-Unis, Royaume-Uni, Suisse.*

(2) *Ces deux indicateurs ne sont pas rigoureusement indépendants ; dans l'un et l'autre cas sont pris en compte les U.S.A. et le Royaume-Uni.*

L'évolution de ces indicateurs est retracée di-dessous.

MOYENNE PONDEREE DES IMPORTATIONS (en dollars) DES 6 PRINCIPAUX CLIENTS

- 1969 = 100 -

Moyennes mobiles sur 3 mois  
des données corrigées des variations saisonnières

1969				1970									
Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
103,8	106,4	106,3	106,8	108,8	111,9	113,9	114,4	116,9	117,2	117,7	118,0	119,1	122,0

Pays de la C.E.E. : Allemagne ; UEBL ; Italie ; Pays-Bas - U.S.A. ; Royaume-Uni. Moyenne pondérée par la part dans les exportations françaises en 1969 (ces marchés recevaient 57 % du total des exportations françaises, y compris zone franc).

EXPORTATIONS DE LA C.E.E. HORS C.E.E.

(millions de dollars)

Moyennes mobiles sur 3 mois  
des données corrigées des variations saisonnières

1969				1970							
Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août
3327	3389	3412	3387	3444	3514	3642	3640	3789	3841	3893	3811

L'un et l'autre de ces indicateurs ont connu une vive progression au cours du premier semestre 1970 :

- la moyenne pondérée des importations de nos principaux clients poursuivait sa croissance en valeur (dollars) à un taux annuel voisin de 17 %, observé depuis l'automne 1967.
- les exportations de la C.E.E. hors C.E.E. se développaient très rapidement (rythme annuel de l'ordre de 25 %) ; il faut noter toutefois que cette croissance suivait un certain plafonnement au second semestre 1969, sans doute dû à l'insuffisance de l'offre (suremploi des capacités, grèves du 4ème trimestre 1969 en Italie).

Ces séries sont sans doute en valeur, mais même compte tenu d'une hausse exceptionnellement rapide des prix internationaux (la hausse du 2ème trimestre 1969 au 2ème trimestre 1970 a été de l'ordre de 6 %), elles montrent que les exportateurs français ont bénéficié de possibilités de débouchés très favorables au moins jusqu'à l'été 1970.

Depuis s'est sans doute produit un ralentissement : la moindre croissance des importations en dollars de nos principaux clients observée depuis le début de l'été n'est pas à elle seule significative, compte tenu des aléas. Mais le plafonnement des exportations d'un certain nombre de grands pays exportateurs semble indiquer une moindre progression du commerce international. Au reste l'évolution des échanges effectifs pourrait avoir été plus vive depuis la fin de 1969 que celle des commandes à l'exportation, à en juger par les indications dont on dispose pour quelques pays étrangers (Allemagne, Belgique, Italie).

(ii) Les perspectives de débouchés sont devenues moins favorables qu'au cours des dernières années.

Le ralentissement dans une période récente de la vive expansion de la production industrielle à l'étranger peut être illustré par l'évolution d'une moyenne pondérée des indices de production industrielle de nos principaux partenaires commerciaux :

Moyenne pondérée des indices de production industrielle  
des 6 principaux partenaires commerciaux de la France (1963 = 100) (1)

1967				1968				1969				1970		
I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV <sup>(2)</sup>	I	II	III
117	117	119	123	124	127	131	135	138	141	142	143	149	149	148

On note donc un arrêt de la croissance de la production industrielle pour l'ensemble de ces pays, importants tant comme partenaires commerciaux de la France que par leur rôle dans le commerce mondial : à partir de l'été 1969 la production industrielle a décliné aux U.S.A. se réduisant de 3 % en un an (la baisse observée à l'automne 1970 est, elle, imputable aux effets de la grève de la General Motors) ; chez nos partenaires de la C.E.E. un plafonnement ou un léger fléchissement sont observés depuis le début du printemps 1970, sauf aux Pays Bas où l'expansion s'est néanmoins sensiblement ralentie ; au Royaume-Uni la reprise observée au second semestre 1970 est d'une ampleur très modérée.

Il n'est pas certain que cette évolution de la production industrielle ait d'ores et déjà fait pleinement sentir ses effets sur les importations : à l'automne 1970 la détente sur les capacités de production était encore très modérée en Belgique et en Allemagne. Aux Etats-Unis la propension à importer est restée forte en 1970 et une reprise de la production pourrait ne pas s'accompagner immédiatement d'une croissance importante des importations. En Italie les importations ont été très importantes en 1970 en raison de nombreuses grèves qui ont entravé le développement de la production

(1) Pays de la C.E.E. (sauf Luxembourg), U.S.A., Royaume Uni. Pondération par la part dans les exportations françaises en 1969. (Ces 6 marchés recevaient 57 % du total des exportations françaises, y compris zone franc).

(2) Les résultats de ce trimestre sont affectés par d'importantes pertes de production en Italie par suite de grèves.

Il y a là un facteur susceptible de limiter provisoirement l'expansion de nos débouchés. Quant à la conjoncture de nos principaux partenaires commerciaux (1) elle pourrait devenir un peu plus dynamique mais ce n'est pas certain ; en tout cas elle ne saurait avoir un effet très stimulant sur nos exportations :

- Dans la C.E.E. seule l'Italie est susceptible de connaître une croissance rapide en 1971 ; pour nos autres partenaires, à en juger d'après les prévisions des budgets économiques, la croissance de la production industrielle devrait être fort modérée au cours de l'année 1971. Par ailleurs les perspectives de production émises par les chefs d'entreprise, si elles rendent vraisemblables une reprise en Belgique au cours de l'hiver 1970-1971, correspondent à une stagnation jusqu'au printemps de la production industrielle en Allemagne et en Italie.

- Aux Etats-Unis une reprise devrait se produire au début de 1971 ; son ampleur est toutefois incertaine et l'influence directe des Etats-Unis sur nos débouchés faible.

- La poursuite de la croissance au Royaume-Uni pourrait entraîner un accroissement de ses importations.

Nos autres marchés ne devraient connaître qu'une expansion modérée :

- Dans de nombreux pays d'Europe-Occidentale hors C.E.E. (pays scandinaves notamment) des mesures restrictives ont été prises par les gouvernements en 1970.

- L'évolution de la conjoncture dans les pays industrialisés ainsi que le fléchissement des cours des matières premières exercent un effet défavorable sur la balance des paiements des pays en voie de développement ; malgré le niveau relativement élevé de leurs réserves leurs importations ne devraient pas progresser de manière importante.

Dans ces conditions, à parts de marchés constantes, les exportations françaises pourraient connaître au premier semestre 1971 une croissance modérée (de l'ordre de 10 %). On ne saurait toutefois exclure l'hypothèse d'une quasi-stagnation au cours des prochains mois de nos débouchés ; mais il paraît vraisemblable que si la croissance se ralentissait de manière trop sensible dans les pays d'Europe Continentale, en Allemagne notamment, les gouvernements mettraient en oeuvre des mesures de relance.

Chez nos principaux partenaires commerciaux, les perspectives de débouchés pour les exportateurs français au cours des prochains mois apparaissent meilleures en ce qui concerne les biens de consommation que pour les biens d'équipement : les perspectives d'investissement pour l'année 1971 y sont en effet médiocres ; de plus, dans les pays de la C.E.E. les carnets de commandes des producteurs de biens d'équipement sont encore très importants : ainsi la réalisation de ces investissements ne nécessite nullement d'importantes commandes nouvelles. On peut enfin envisager que le processus d'ajustement en baisse des stocks de biens intermédiaires prenne fin au cours des prochains mois dans les pays de la C.E.E., ce qui assurerait à nos exportations de demi-produits vers ces pays un développement qui devrait rester modéré en l'absence de croissance rapide de leur production industrielle.

(1) On pourra à ce sujet se référer à l'annexe "Economies Etrangères"

#### d - Perspectives

Pour associer à des perspectives de demande, demande intérieure et demande étrangère, des perspectives de commerce extérieur, il faut prendre en compte un déterminant essentiel du niveau et de l'évolution des échanges extérieurs : la capacité qu'a l'appareil productif national de répondre à la demande. Mais s'il est certain que l'insuffisance de l'offre intérieure a pesé lourdement sur notre balance commerciale de produits manufacturés (1), s'il est probable qu'elle a encore une forte incidence, il n'apparaît pas possible de la chiffrer et de savoir quels effets résulteraient d'une détente plus marquée des goulots de production, encore très importants en novembre 1970 dans les branches industrielles les plus ouvertes sur l'extérieur.

Quelques éléments relatifs à l'influence vraisemblable des capacités de production sur nos échanges extérieurs de produits manufacturés sont fournis en annexe. S'ils posent davantage de questions qu'ils n'apportent de réponse, on peut néanmoins en retenir l'idée qu'une nouvelle réduction des tensions au sein de l'appareil productif industriel, si du moins elle était importante, pourrait avoir une forte influence sur nos échanges extérieurs. Les perspectives en matière de production qui se dégagent de cette note ne laissent toutefois pas penser que se produira une variation brutale des goulots de production. Ceci permet de s'en tenir à un raisonnement à la marge, qui admet approximativement le taux de couverture observé au cours des derniers mois comme une donnée et fait appel aux élasticités observées dans le passé entre importations et production, exportations et importations de nos clients, raisonnement à la marge qui a d'autant plus de chance d'être exact que le délai de prévision est plus court.

##### (i) Exportations.

Un certain parallélisme entre l'évolution des exportations françaises de produits manufacturés et celle des débouchés, sans gains très nets de parts de marché au premier semestre 1971, peut paraître vraisemblable. Ce n'est que dans le cas, assez peu probable, d'une stagnation assez prolongée des importations de nos clients, que la détente en résultant sur les capacités de production inciterait les industriels à des sacrifices de prix importants permettant d'assurer une meilleure pénétration des produits français sur les marchés étrangers.

Pour les prochains mois un élément favorable est fourni par les enquêtes de conjoncture : l'opinion sur les carnets de commandes en provenance de l'étranger et sur le niveau de la demande étrangère se situe à un niveau élevé ; les prévisions des industriels exprimées à l'enquête de novembre concernant l'évolution au cours des prochains mois de la demande étrangère adressée à leur entreprise restaient favorables, alors même que celles concernant les exportations françaises dans leur ensemble fléchissaient fortement : extrapolation des tendances observées ou conscience d'une compétitivité, datant d'un an pour les prix mais récente pour les délais de livraison ?

---

(1) Ceux-ci représentent près des trois quarts de nos échanges avec l'Etranger.

Les niveaux des carnets ou de la demande étrangère restent satisfaisants tant dans les industries productrices de biens d'équipement, où, après un fléchissement au premier semestre ils se sont stabilisés que dans les industries productrices de biens de consommation pour lesquelles on n'a pas observé de réduction notable ; dans les industries de biens intermédiaires la demande étrangère qui avait fortement diminué du printemps à l'automne s'est accrue en fin d'année.

Les exportations de produits bruts, faites pour les trois-quarts vers la C.E.E., ne devraient connaître, au mieux, qu'une croissance modérée.

Les exportations d'alimentation, boissons, tabacs, qui avaient connu un rapide développement après la dévaluation, puis une légère baisse au début de l'été ont retrouvé le niveau très élevé du printemps, niveau qu'elles devraient pouvoir conserver : certes malgré une forte récolte de maïs, les exportations de céréales poursuivraient la baisse amorcée au début de l'année, en raison de la faiblesse des récoltes de blé et d'orge de la campagne 1970-1971 ; en revanche, les exportations de vin poursuivront leur progression grâce à une récolte abondante et à des prix élevés, pour les vins à appellation d'origine contrôlée qui représentent la plus grande partie de nos marchés extérieurs ; quant aux exportations de viandes, elles devraient continuer à augmenter, en valeur, essentiellement grâce aux sorties d'animaux vivants (gros bovins et veaux).

#### (ii) Importations

S'agissant des importations, et à supposer que le niveau actuel soit "normal", une reprise de la production pourrait s'accompagner d'une reprise de celles-ci qui pourrait être sensible surtout pour les biens de consommation.

Une éventuelle détente dans les industries productrices de biens d'équipement - où les tensions sont particulièrement fortes - pourrait toutefois limiter la contribution étrangère.

On peut noter enfin, que pour les matières premières et demi-produits, les stocks détenus par les utilisateurs se sont reconstitués et que leurs intentions d'achat sont devenues plus modérées, sans pour autant correspondre à une stabilisation. Ce n'est sans doute qu'à partir du printemps qu'une reprise sensible pourrait être enregistrée ; mais alors la détente dans les industries d'équipement devrait produire ses pleins effets.

Pour les produits énergétiques - dont la France est essentiellement importatrice - les importations pourraient connaître une croissance modérée ou une stabilité.

Après une hausse sensible au 2ème trimestre 1970, les importations d'alimentation, boissons, tabacs ont cessé de se développer au cours de l'été et pourraient se stabiliser : en effet les importations de viandes, qui représentent près du tiers de nos importations alimentaires avaient atteint un niveau très élevé au début de l'année en raison des achats importants de porcs ; elles ont diminué jusqu'à la fin de l'été mais l'on ne peut guère s'attendre à une poursuite de cette diminution, la production atteignant son maximum sans doute à la fin de l'hiver et la consommation continuant à croître actuellement à un rythme assez soutenu.

(iii) Conclusion sur l'évolution du taux de couverture.

Etranger.

On peut penser que la balance agricole, qui a retrouvé un niveau assez favorable, ne se modifiera guère. S'agissant des produits industriels, si au cours des tout prochains mois les informations fournies par les chefs d'entreprise fournissent un élément en faveur du développement de nos exportations, on ne peut exclure totalement une quasi-stagnation de nos débouchés. Le plus probable est néanmoins une croissance à un rythme de 10 % par an des exportations vers l'Etranger. Quant aux importations leur évolution dépend de celle de la production industrielle, mais aussi de celle assez incertaine des goulots de production. En cas de croissance relativement modérée de la production industrielle qui ne s'accompagnerait pas d'une détente très marquée sur les goulots, les importations de produits industriels pourraient également croître à un rythme de 10 %. Dans ces conditions, et compte tenu d'un maintien de la balance agricole, le taux de couverture resterait voisin de l'équilibre.

Zone franc

En ce qui concerne les relations avec la zone franc, l'évolution des importations paraît plus incertaine que celle des exportations. En effet, l'issue des négociations en cours sur les entrées en France de pétrole algérien et les décisions gouvernementales qui pourront être prises au début 71 en ce qui concerne les importations de vin d'Algérie auront une influence déterminante sur l'évolution des importations. En l'absence d'une reprise des achats français de vins et en supposant que les livraisons de pétrole ne seront pas sensiblement modifiées, un rythme de croissance très faible des importations - 3 à 5 % par an - paraît un maximum. Quant aux exportations leur développement modéré - 5,0 % environ en rythme annuel - après le rajustement constaté au cours de la deuxième moitié de 1970 paraît probable. De ces remarques il ressort que l'équilibre - et même le suréquilibre des échanges avec la zone franc est assuré.

### 3 - LES INVESTISSEMENTS.

#### a) La croissance des investissements dans l'industrie privée.

Un des traits les plus marquants de l'année 1970 a été l'importance des programmes d'investissements réalisés par l'industrie privée. L'enquête réalisée en novembre dernier auprès des chefs d'entreprise permet d'estimer à 23 % environ l'augmentation de leurs dépenses d'investissements, en volume, de 1969 à 1970. L'effort entrepris dépasse d'ailleurs le cadre de l'année, puisque ces entreprises avaient déjà accru leurs investissements de 23 % en volume de 1968 à 1969, et qu'elles prévoient de les augmenter encore de 11 % environ de 1970 à 1971. Il faut remonter à la période 1959-1961 pour trouver des accroissements analogues (1).

Remarquons cependant que, compte tenu du décalage qui existe entre commandes, dépenses et livraisons, le passage d'un taux de croissance de 23 % à une hausse de 11 % suppose que les commandes d'investissement cessent d'augmenter en 1971. Les prévisions faites par les industriels pour le premier semestre 1971 correspondent d'ailleurs au maintien d'un flux important, mais pas à une augmentation.

Les raisons d'un tel accroissement sont assez nombreuses. Si en 1969, la première raison avait été le "rattrapage" de l'année 1968, pendant laquelle la croissance des investissements avait été anormalement faible, d'autres motifs plus permanents devaient ensuite lancer un mouvement profond.

L'accroissement de la production, rapide depuis le début de l'année 1968, a montré aux entreprises dès 1969 à quel point les marges de capacité dont elles pouvaient disposer pour répondre aux à-coups de la demande étaient limitées. Depuis le milieu de 1969, plus du tiers des entreprises se trouvent dans l'incapacité d'augmenter leur production. Il était donc normal que les chefs d'entreprise engagent de vastes programmes d'investissement. Ajoutons que, outre ces problèmes de capacité, la forte hausse des salaires qui se poursuit depuis plus de deux ans devait constituer un encouragement très vif à des efforts de rationalisation. Enfin, la dévaluation du franc en août 1969, en ouvrant de nouveaux débouchés, ou en rendant l'exportation plus rentable, est venue relancer un mouvement déjà rapide.

Il est frappant de constater que, tant en 1970 qu'en 1971, ce sont les secteurs les plus fortement exportateurs qui ont le plus accru leurs investissements, ou projettent de le faire.

---

(1) Encore ne tient-on pas compte ici des investissements sous forme de location-ventes, dont on sait le développement rapide.

Or, au même moment, les industriels disposaient de plus de facilités qu'auparavant pour investir : l'extension du champ de la déductibilité de la T.V.A., acquise en 1968, jointe à la déduction fiscale de 10 % sur les investissements, rendaient ceux-ci moins coûteux. Compte tenu du calendrier fixé par la loi (livraison avant le 31 mars ou le 31 décembre 1970, suivant le type de matériel) les investissements de 1970 ont été particulièrement gonflés.

Outre ces facilités fiscales, les industriels ont enregistré en 1969 et 1970 des résultats d'exploitation très satisfaisants qui leur ont procuré une partie des moyens de financement nécessaires, et dont l'annonce a sans doute aidé le placement des très importantes émissions d'actions qui ont eu lieu en 1969 comme en 1970. Enfin, le développement du crédit à moyen terme a été particulièrement rapide. Disposant d'importantes ressources financières au moment où ils étaient incités à investir, les industriels ont pu réaliser de gros programmes.

#### b) La progression de l'ensemble des investissements.

Malgré cette très forte croissance des investissements de l'industrie privée, qui ne constituent que le quart de l'ensemble des investissements, les investissements dans leur ensemble ne se sont pas fortement accrus. L'augmentation moyenne a été en volume de l'ordre de 7 % de 1969 à 1970, et elle pourrait se ralentir légèrement de 1970 à 1971. En effet, bien que les mesures de redressement aient très inégalement concerné les entreprises publiques ou les administrations, les investissements de ces agents n'ont connu dans l'ensemble qu'une croissance modeste.

C'est ainsi que de 1969 à 1970, ceux des administrations se sont accrus de 6 % en volume. Ce taux est certes supérieur à ceux des deux années qui avaient précédé, où on avait enregistré 2,8 % et 3,4 % d'augmentation, mais il reste relativement faible.

Le ralentissement a été plus marqué pour les entreprises publiques. Dans l'ensemble, leurs investissements sont restés stables en volume d'une année à l'autre.

En revanche, la construction de logements est restée active. La construction de logements au cours d'une année dépend en effet pour les deux tiers des mises en chantier de l'année précédente. Or celles-ci avaient été très importantes en 1969, où elles avaient marqué une hausse de 14 % par rapport à l'année précédente.

L'année 1971 devrait être assez différente. Les investissements des administrations s'accroîtront un peu plus vite que l'année précédente (+ 7 % en volume contre + 6,6 entre 1969 et 1970), mais surtout les entreprises publiques pourraient à nouveau augmenter légèrement les leurs (de 3,1 %). L'accroissement est surtout dû aux P et T, dont les investissements augmentent très rapidement, mais le changement de tendance est dû plus spécialement au secteur de l'Energie.

En même temps que cette légère reprise des investissements dont la croissance était faible, on devrait observer un ralentissement de ceux qui augmentaient rapidement. Nous avons vu que dans l'industrie privée, ils

n'augmenteraient que de 11 % contre 23 % l'année précédente. De même, la construction de logements se ressentira de la baisse des mises en chantier de 1969 à 1970, et elle ne devrait être en 1971 que peu supérieur à celle de 1970, malgré le déblocage complet des crédits inscrits au F.A.C. 1971 (1).

La disparité d'évolution des investissements d'une année sur l'autre suivant les secteurs devrait se traduire par des évolutions variées de la production. Celles-ci résulteraient moins du ralentissement de la progression globale des investissements - ralentissement qui au demeurant devrait rester faible - que du changement de la composition de ces investissements, qui sont de nature très différente d'un secteur à l'autre. C'est ainsi que pour prendre deux cas extrêmes, 80 % environ des investissements de l'industrie (énergie exclue) sont produits par les industries mécaniques et électriques, les 20 % restant représentant des travaux de construction et de génie civil. Ces proportions se trouvent inversées dans les investissements des administrations.

Aussi le très fort développement des investissements de l'industrie a-t-il surtout profité aux industries mécaniques et électriques, et beaucoup moins au bâtiment et travaux publics, qui au contraire a été très sensible à la faible progression des dépenses d'équipement des entreprises publiques et des administrations.

En particulier, les investissements des entreprises publiques du secteur "énergie" en bâtiment ou génie civil ont stagné en 1970. Cette faiblesse a cependant été en partie compensée, au moins pour le bâtiment, par une construction de logements soutenue et par une forte augmentation de la demande de construction à usage autre que d'habitation. Le fort développement des investissements privés, et en particulier ceux de l'industrie, a eu en effet pour conséquence en 1970 un développement de la construction de bâtiments à usage industriel, commerciaux et agricoles. En revanche, le génie civil a été très sensible à la limitation des investissements des administrations, avec cependant une amélioration en fin d'année après le déblocage d'une partie des crédits inscrits au F.A.C. 1970.

Après avoir reçu des commandes en très forte croissance, les industries mécaniques et électriques ne devraient plus connaître en 1971 une demande aussi soutenue, les investissements de cette année étant pour une bonne part la suite des fabrications engagées en 1970.

Dans le bâtiment, la remontée de la demande issue des entreprises publiques sera compensée par l'affaiblissement de la demande de l'industrie privée : si les permis de construire pour des constructions à usage commercial ou agricole restaient en nette croissance en 1970, les permis de bâtiments industriels n'ont été en 1970 que peu supérieurs à ceux de 1969, et les constructions auxquelles ils devraient donner lieu en 1971 n'augmenteront que faiblement. En outre la construction de logements devrait plafonner en 1971. L'activité du Bâtiment ne devrait donc guère se développer.

En revanche, une nette reprise se dessine dans les travaux publics. D'après une enquête effectuée par la Fédération Nationale des Travaux Publics, le niveau moyen des commandes reçues par les entreprises de ce secteur en juillet-août-septembre a été supérieur de 60 % à celui qui avait été enregistré pendant les six premiers mois de l'année. Due en partie au déblocage du F.A.C. 1970, cette reprise de la demande devrait se prolonger en 1971 et se faire sentir nettement sur la production.

(1) Voir l'annexe 2.

